Commune de Pont-la-Ville
Adaptation du PAL suite à son approbation du 22 mai 2019 par la DAEC

Plan directeur communal

Dossier d'approbation

Approuvé avec conditions le 22 mai 2019

Mis en consultation publique par publication dans le Feuille officielle n° ..... du .....

Adopté par le Conseil communal de Pont-la-Ville, le .....
La Secrétaire Le Syndic

....

Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions, le .....
Le Conseiller d'Etat, Directeur

.....

Echelle 1:5'000

29 octobre 2021

Mandat: 10039 / st / pa
Document: 2_PontVil_PDCom_adaptDAEC19.mxd
Format: 63 x 90

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch

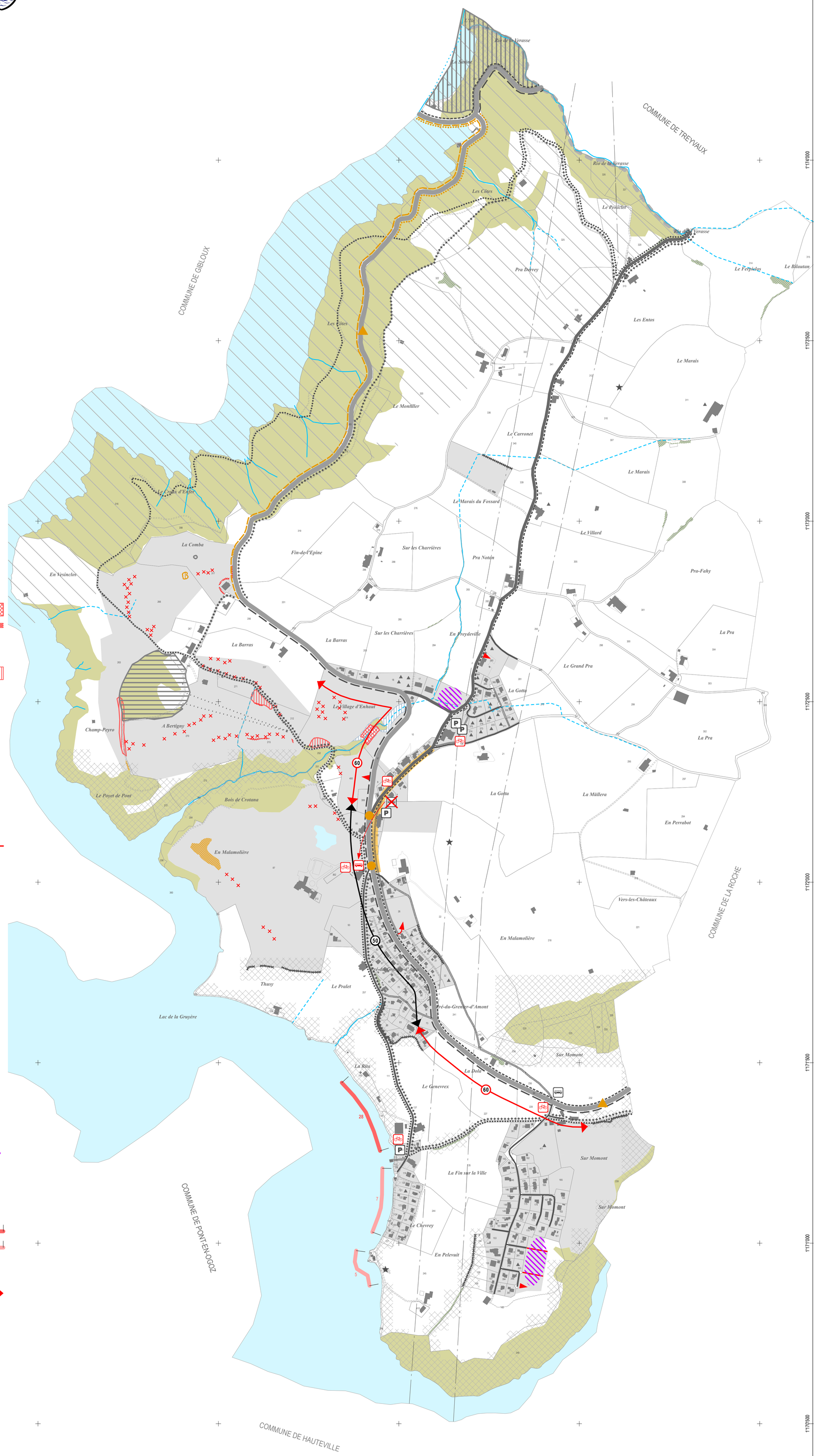

Légende

	existant / satisfaisant	à améliorer	à créer
Utilisation du sol			
Zone à bâtir selon le plan d'affectation des zones			
Sites et paysage			
Aire forestière			
Haie en zone à bâtir			
Arbre			
Zone de protection des cours d'eau			
Périmètre de protection de la nature / biotope			
Périmètre de protection du paysage			
Point de conflit entre les batraciens et le trafic routier			
Site potentiellement propice à la salamandre tachetée			
Corridor à faune d'importance supra-régionale			
Site propice aux reptiles			
Mobilité			
Équipements routiers			
Route principale (route cantonale, axe secondaire)			
Route collectrice (de liaision à l'extérieur du tissu bâti)			
Route de desserte			
Carrefour			
Stationnement public			
Accès à la zone à bâtir			
Axe villageois à modérer/aménager			
Point de conflit entre les batraciens et le trafic routier			
Transports publics			
Arrêt de bus			
Transports de proximité			
Chemin pour piétons, trottoir			
Stationnement des vélos			
Réseau cyclable cantonal utilitaire			
Itinéraires touristiques			
Réseau pédestre officiel			
Réseau cyclotouristique			
Circuit VTT de la Combert (non officialisé)			
Énergie			
Secteur d'analyse énergétique			
Amarrages			
Pontons, passerelles et amarrages à la chaîne	28		
Amarrages à la chaîne	5		
Informations indicatives			
Vitesse maximale autorisée	50		60
Bâtiment			
Bâtiment non cadastré			
Aire forestière			
Surface boisée hors aire forestière			
Lac			
Cours d'eau			
Cours d'eau sous tuyaux			
Cours d'eau sous-eau			
Antenne de téléphonie mobile			
Ligne à haute tension			
Stand de tir : champ de tir			

Amarrages

Plan directeur intercommunal des rives du lac de la Gruyère, secteurs d'autorisation d'amarrage avec nombre maximal d'amarrages :

Source des données pour la révision du PAL
Données cadastrales : Geosud SA, Ingénieur géomètre officiel, 1620 Bulle / aut. n°020/2015.01.01/000
Secteurs de protection des eaux souterraines : SEn/FR
Recensement et inventaire des sites archéologiques : SAEF/FR
Données cantonales nature et paysage : SFN/FR
Données fédérales nature et paysage : OFEV
Données hydrologiques : SPC/FR
Secteurs de dangers naturels : carte des dangers naturels sur le Plateau fribourgeois, CDN, 2014

0 50 100 200 300 400 500 mètres

N